

Christophe ADAM\*

## Un triens inédit de Noyon (Oise)

Un collectionneur privé m'a présenté il y a quelques mois un triens tiré de sa collection. Cette monnaie aurait été découverte dans le nord de la Moselle, elle a un diamètre de 13,6 mm et pèse 1,27 g. Elle porte à l'avvers le nom du monétaire +[G] VNORHELMO MO autour d'une croix latine posée sur un besant cantonnée dans ses cantons inférieurs des lettres O/N et au revers le nom du lieu d'émission +NOVIOMO CASTRO autour d'une tête diadémée à droite portant un collier de perles (figure 1).

La légende NOVIOMO CASTRO est nouvelle sur une monnaie mérovingienne. Jusqu'alors les monnaies portant l'inscription NOVIOMO étaient attribuées à l'atelier de Noyen-sur-Sarthe (Sarthe) (figure 2) en raison de la découverte d'un exemplaire à proximité de cette commune<sup>1</sup>. Une seule monnaie était attribuée avec certitude à l'atelier de Noyon (Oise), un triens frappé au nom de l'église Saint-Médard<sup>2</sup> (figure 3).

La mention de CASTRO nous apporte une précision importante quant au toponyme de son émission. NOVIOMO CASTRO se retrouve dans au moins une charte de l'époque carolingienne tirée du cartulaire du chapitre de la cathédrale de Châlons dans laquelle Charles le Simple restitue à l'église de Châlons, l'église de Sompuis et les villas de Mailly et d'Isle-Aumont usurpées par le comte Bernard. Cette charte est datée du 21 octobre 921 et elle est rédigée à Noyon (*Castro Noviomio*)<sup>3</sup>, ce qui laisse supposer la présence d'un château ou d'un camp royal à côté de la cité de Noyon.

Au vu de ces nouveaux éléments, reste à savoir si les monnaies portant la légende simple NOVIOMO ont été frappées à Noyen-sur-Sarthe ou à Noyon ? Je ne prétendrais pas répondre ici à cette question ayant bien trop peu d'éléments à ma disposition pour trancher de façon certaine et les deux ateliers peuvent très bien avoir frappé monnaie. Je ferai simplement remarquer que plusieurs monnaies attribuées à Noyen-sur-Sarthe portent une croix ancrée, type monétaire se rencontrant plus particulièrement dans le bassin parisien à cette époque. J'ajouterai qu'un triens attribué à Noyen-sur-Sarthe (figure 4) est étonnamment proche d'un autre triens frappé à Senlis (Oise) (figure 5). Alors à qui attribuer ce monnayage ? À Noyen-sur-Sarthe ou à Noyon ? Noyon, évêché d'Eloi, trésorier de Dagobert, Noyon, cité du sacre de Charlemagne. Je laisse le lecteur se faire sa propre opinion.

## Bibliographie

GARINET 1840 : J. GARINET, Histoire de l'église cathédrale de Châlons et de son chapitre, *Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne* 1840, p. 3-69.

PROU 1892 : M. PROU, *Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

\* christophe.adam@lesmonnaieschampanoises.fr

1. PROU 1892, p. 107, n° 460.

2. PROU 1892, p. 235, n° 1077.

3. GARINET 1840, p. 30 et 65.



Figure 1 - Triens (collection privée ; agrandissement x 2).



Figure 2 - BNF Prou 460 (agrandissement x 2).



Figure 3 - BNF Prou 1077 (agrandissement x 2).



Figure 4 - BNF Prou 462 (agrandissement x 2).



Figure 5 - BNF Prou 1098 (agrandissement x 2).